



Confédération Paysanne de l'Ain

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Européenne Via Campesina et de la Via Campesina

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bourg-en-Bresse, le 25 mai 2016

Industrialisation de l'élevage et conditions sanitaires alarmantes dans l'Ain... L'effet de surprise ne prend plus !

A l'heure de la publication de nouvelles vidéos concernant, cette fois-ci, les conditions d'élevage déplorables dans une ferme-usine de poules pondeuses à Chaleins (01), la Confédération paysanne de l'Ain tient à rappeler qu'elle s'est vivement mobilisée contre ce type de dérives, et ce il y a 20 ans déjà !

Au milieu des années 90, un premier élevage de 180 000 poules pondeuses – sous la coupe de l'industriel Aviponte – avait vu le jour sur la commune de Chalamont. La Confédération paysanne de l'Ain avait à l'époque dénoncé ce projet insupportable, non seulement en termes d'industrialisation de l'agriculture mais aussi au regard des risques sanitaires qu'un élevage confiné et aussi concentré provoquerait, à termes, sur les élevages fermiers et paysans alentours. Quant à la qualité des produits qui sortiraient de cette unité, nous étions convaincus qu'elle serait médiocre. Nous ne nous sommes pas trompés...

Début 2006, alors que la grippe aviaire arrive dans le département, paraît-il par les oiseaux migrateurs, près de 50 000 poules pondeuses de l'élevage hors-sol de Chalamont sont retrouvées mortes. L'explication officielle de l'ex-Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV) : « la cause la plus probable est l'étouffement », et ce en dépit d'une constatation du bon fonctionnement des ventilateurs. Malgré une pression constante de la Confédération paysanne de l'Ain auprès des services vétérinaires, aucune analyse biologique ou virologique ne sera effectuée. Seules des mesures drastiques de confinement et d'abattage préventif seront injustement imposées aux élevages de qualité, à commencer par les volailles de Bresse. Les industriels eurent un boulevard, les paysans n'eurent qu'à payer les pots cassés !

Dix ans plus tard, alors que le poulailler industriel de Chaleins fait l'actualité, les parallèles avec notre combat commencé il y a 20 ans demeurent. Le constat reste stricto-sensu le même : un niveau de concentration toujours plus important des animaux, une logique industrielle sans borne – quand ce n'est pas Aviponte, c'est Matines – et bien évidemment des conditions sanitaires déplorables dont on s'est aperçu, par le passé, qu'elles n'étaient pas prises à bras le corps par les services de l'Etat une fois le feu médiatique passé.

C'est donc avec gravité et détermination que nous invitons nos haut-fonctionnaires départementaux, qui ont fauté par le passé dans la gestion du dossier « Aviponte et grippe aviaire », à sévir face aux industriels de l'œuf du département de l'Ain. Dans le même temps, nous refusons de voir sacrifiés les paysan-n-es, producteurs d'œufs fermiers ou éleveurs de volailles de chair en plein air, qui par passion de leur métier et par respect du bien-être animal sont à dissocier, une fois pour toutes, des dérives actuellement à l'œuvre dans un système toujours plus productiviste.

Pour la Confédération paysanne de l'Ain,
Les co-porte-parole
Samuel PERTREUX
Philippe CHAMINAS